

CENTRE DE FORMATION WALLISER

200 rue de Richwiller
68260 KINGERSHEIM

Contact.cfpwalliser@gmail.com

<https://www.formation-walliser.com>

03.89.37.38.51

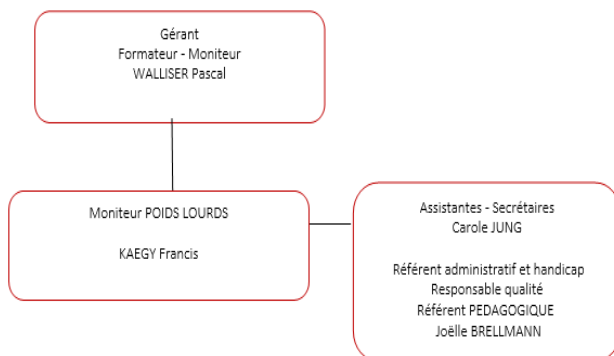


**Informations utiles et pratiques pour le bon
déroulement de votre formation**

MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation Professionnelle – APE 85 53 Z –
N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue de Richwiller 68260 KINGERSHEIM - N°
de TVA : FR 74 487 471 419 000 19

CENTRE DE FORMATION WALLISER

ORGANIGRAMME



CENTRE DE FORMATION WALLISER
200 rue de Richwiller 68260 KINGERSHEIM
SIRET 487 471 419 000 35

Dernière mise à jour le : 31/01/25

Personne ayant mis à jour le
document : Joëlle BRELLMANN

Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS 487 471 419
MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation Professionnelle – APE 85 53 Z –
N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue de Richwiller 68260 KINGERSHEIM - N° de
TVA : FR 74 487 471 419 000 19

SOMMAIRE

CENTRE DE FORMATION WALLISER

NOS FORMATIONS

VIE PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE

EQUIPEMENT ET INSTALLATION A VOTRE DISPOSITION

PLAN DU SITE

COMMENT ACCEDER A NOTRE CENTRE DE FORMATION ?

En voiture

Depuis Mulhouse

En Transport en commun

Depuis Guebwiller

RESTAURATION

Restauration rapide à proximité

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

REGLEMENT INTERIEUR

CENTRE DE FORMATION WALLISER

Depuis 2006, le centre de formation WALLISER accompagne particuliers et professionnels dans l'apprentissage de la conduite Poids Lourds.

NOS FORMATIONS :

- Permis C
- Permis CE
- Permis BE
- Formation Initiale minimale Obligatoire de conducteur routier Marchandises (FIMO)
- Formation Continue Obligatoire de conducteur routier Marchandises (FCO)

VIE PRATIQUE :

- Horaires d'ouverture du bureau :
- Du lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Horaires de formation :
- Du lundi au vendredi : 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS
487 471 419 MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation
Professionnelle – APE 85 53 Z – N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue
de Richwiller 68260 KINGERSHEIM – France – N° de TVA : FR
74 487 471 419 000 19

CENTRE DE FORMATION WALLISER

EQUIPEMENT ET INSTALLATION A VOTRE DISPOSITION :

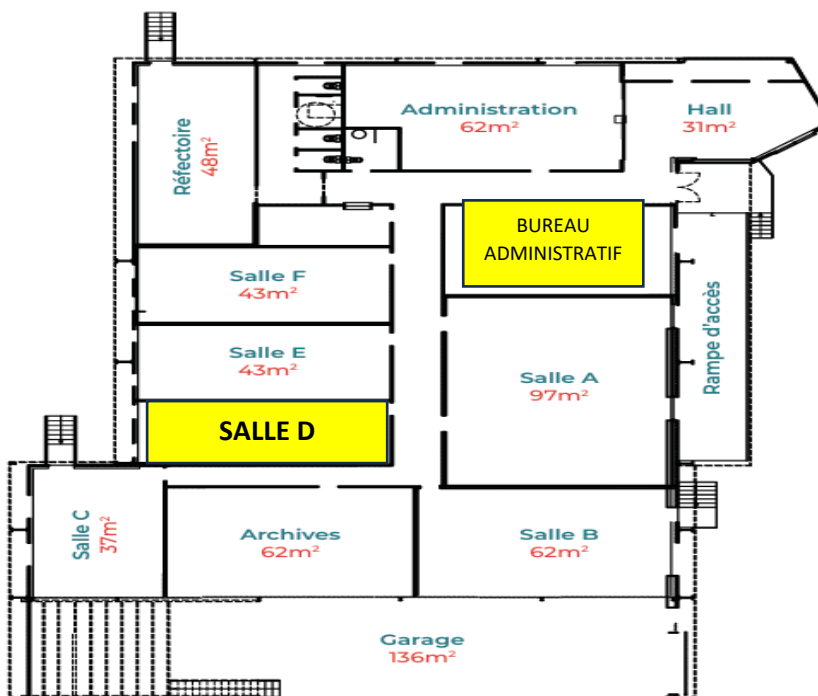
- Stationnement :
- Parking gratuit de 74 places comprenant 2 places PMR.
- Hall d'accueil :
- 35m2 avec 6 places assises et les accès nécessaires pour les PSH/PMR
- 1 Salle de cours :
- équipée de vidéoprojecteur, paperboards et/ou tableau blanc.
- Equipements PMR :
- Rampe d'accès donnant sur l'entrée principale.

CENTRE DE FORMATION WALLISER

PLAN DU SITE :

SALLE D : CENTRE DE FORMATION WALLISER

BUREAU ADMINISTRATIF : CENTRE DE FORMATION WALLISER



Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS
487 471 419 MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation
Professionnelle – APE 85 53 Z – N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue
de Richwiller 68260 KINGERSHEIM – France – N° de TVA : FR
74 487 471 419 000 19

CENTRE DE FORMATION WALLISER

COMMENT ACCEDER A NOTRE CENTRE DE FORMATION ?

Le Centre de Formation Walliser est situé dans les locaux de GRP FORMATION dans la zone industrielle de Kingersheim sur l'axe principal reliant la commune de Richwiller.

En voiture

Depuis Mulhouse

1. Suivez la D430 en direction de Guebwiller
2. Prenez la sortie n°9 « Kingersheim Le Kaligone ; Richwiller »
3. Au rond point prenez la 4^{ème} sortie à droite
4. Continuez tout droit jusqu'au panneau de signalisation « fin Kingersheim »
5. L'entrée se situe sur votre droite

Depuis Guebwiller

1. Suivez la D430 en direction de Mulhouse
2. Prenez la sortie n°9 « Kingersheim Le Kaligone »
3. Au rond point prenez la 1^{ère} sortie à droite
4. Continuez tout droit jusqu'au panneau de signalisation « fin Kingersheim »
5. L'entrée se situe sur votre droite

En transport en commun



Soléa, arrêt Kaligone

depuis Mulhouse direction « PLACE DE THIERS »
depuis Wittenheim direction « CHEVREUILS »



Soléa, arrêt Kaligone

depuis Mulhouse direction « ELSASS » (Bollwiller)
depuis Bollwiller direction « RATTCHMENT » (Mulhouse)

Ajoutez à votre transport environ 7 minutes de marche. Prenez la direction de Richwiller et continuez tout droit jusqu'à notre panneau !

Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS
487 471 419 MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation
Professionnelle – APE 85 53 Z – N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue
de Richwiller 68260 KINGERSHEIM – France – N° de TVA : FR
74 487 471 419 000 19

CENTRE DE FORMATION WALLISER

Restauration

La restauration n'est pas comprise dans votre action de formation. Pour vous permettre de vous restaurer au sein de nos locaux, vous trouverez à votre disposition un réfectoire commun à l'ensemble des stagiaires.

À votre disposition : un micro-ondes, un réfrigérateur et le mobilier nécessaire pour prendre votre repas en toute sérénité. Une machine à boissons chaudes ainsi qu'une machine à boissons froides et confiseries sont également à votre disposition.

Restauration rapide à proximité



BASKET & BURGER HOME COUP DE COEUR

Restauration rapide, Hamburger et plats du jour

📍 10 rue Bigarreau, 68260, Kingersheim

€ 8 à 15 euros



MCDONALD'S

Restauration rapide.

📍 161 rue de Richwiller, 68260, Kingersheim

€ 8 à 15 euros



BURGER KING

Restauration rapide.

📍 2 rue de Montmorency, 68260, Kingersheim

€ 8 à 15 euros



POULAILLON

Sandwich et plat du jour

📍 169 rue de Richwiller, 68260, Kingersheim

€ 4 à 15 euros

Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS
487 471 419 MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation
Professionnelle – APE 85 53 Z – N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue
de Richwiller 68260 KINGERSHEIM – France – N° de TVA : FR
74 487 471 419 000 19

CENTRE DE FORMATION WALLISER

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Les locaux disposent de l'équipement nécessaire aux personnes à mobilité réduite pour accéder au bâtiment (rampe d'accès, seuil de porte adaptée, toilettes et tablettes ajustées).

Tous les équipements permettent d'augmenter la visibilité d'une personne atteinte d'un handicap visuel. (vidéo-projecteur et possibilité de zoomer sur celui-ci).

En cas de situation de handicap :

Une aptitude médicale auprès d'un médecin agréé de la préfecture est obligatoire pour s'inscrire à une formation PL. Le médecin devra valider votre aptitude à conduire des véhicules Poids Lourds.

CENTRE DE FORMATION WALLISER

Liste des médecins agréés du Haut-Rhin :

HILD Christine	9 rue Charles de Gaulle 68130 ALTKIRCH	03.89.40.16.01
HILD Philippe	9 rue Charles de Gaulle 68130 ALTKIRCH	03.89.40.16.01
PETERSCHMITT Jonathan	3 rue des Bergers 68210 AMMERTZWILLER- BERNWILLER	03.89.25.84.05
DEROUSSENT Claude	10 rue du Rhin 68320 MUNTZENHEIM	03.89.47.70.93
HERR Kevin	97 Route de Neuf Brisach 68000 COLMAR	03.89.23.5400
KASSOUF Paul	9 rue du Hohneck 68380 METZERAL	06;73;36;31;05
KLEIN Marion	97 route de Neuf- Brisach 68000 COLMAR	03.89.23.54.00
NAUDIN Audrey	97 route de Neuf- Brisach 68000 COLMAR	03.89.23.54.00

Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS
487 471 419 MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation
Professionnelle – APE 85 53 Z – N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue
de Richwiller 68260 KINGERSHEIM – France – N° de TVA : FR
74 487 471 419 000 19

SCHAAL CHRISTIAN	14 rue Joseph de Pauw 68320 MUNTZENHEIM	03.89.47.40.78
STRENTZ Patrick	97 route de Neuf- Brisach 68000 COLMAR	03.89.23.54.00
FUCHS Guy	5 rue de la Gare 68770 AMMERSCHWIHR	03.89.47.16.14
BAUMANN Anne	18A rue Principale 68390 BALDERSHEIM	06.31.83.67.57
BAUMANN Eric	18A rue Principale 68390 BALDERSHEIM	03.89.46.18.00
COHEN SEBAN Félix	61 rue Vauban 68100 MULHOUSE	03.89.46.10.10
GANI Mohamed	7 rue Jean de la Bruyère 68200 MULHOUSE	03.89.56.46.93
JACAMON Yves	200 rue Richwiller– Société GRP 68260 KINGERSHEIM	06.08.48.62.75
MAYER Julien	61 rue Vauban 68100 MULHOUSE	03.89.46.10.10
KLAUSSER Jean-Marie	7 rue de Mulhouse 68400 RIEDISHEIM	03.89.55.74.24

DELLENBACH Eléna	5 rue du 18 Décembre 68240 KAYSERSBERG	03.89.78.24.79
GABRIEL Denis	7bis route de Colmar 68150 RIBEAUVILLE	03.89.73.70.71
PFEFFER Josquin	2A Grand'Rue 68150 RIBEAUVILLE	03.89.73.81.81
CASTERA Thierry	89 rue Principale 68290 LAUW	03.89.28.82.05
DECLoux Olivier	18 rue des Prés 68700 CERNAY	03.89.75.80.22
JACQUES Valérie	30 rue Kléber 68800 THANN	03.89.37.94.34
LEVEQUE Michel	43 rue Kléber 68800 THANN	03.89.37.30.74
QUILLIOU Fabrice	18 rue des Prés 68700 CERNAY	03.89.75.80.21
VOGEL Jean- Yves	65 Grand'rue 68470 HUSSEREN WESSERLING	03.89.82.17.60
MONTES Thierry	2 Bis rue du Tramway 90150 MENONCOURT- LES-ERRUES	03.84.23.10.10

REGLEMENT INTERIEUR :

Vous allez suivre une formation dans notre Centre. Un certain nombre de règles sont à respecter.

I : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Art. 1 : OBJET

Conformément aux dispositions de l'article L 920-5-1 du Code du Travail, le présent règlement intérieur a pour objet :

- ⇒ de fixer les règles à respecter pendant une formation,
- ⇒ de préciser l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité,
- ⇒ de déterminer les règles relatives à la discipline,
- ⇒ d'énoncer les dispositions relatives aux droits de la défense des stagiaires dans le cadre des procédures disciplinaires,
- ⇒ d'informer de la nature des sanctions.

Art. 2 : CHAMP D'APPLICATION

Ce règlement s'applique à tous les stagiaires de l'organisme dès leur entrée en formation.

Les dispositions du présent règlement sont applicables non seulement dans l'établissement, mais également dans ses annexes éventuelles et sur les sites d'examen théoriques et pratiques.

II : FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

Art. 3 : HORAIRE

Les élèves sont tenus de respecter les horaires de formation établis par la direction. Ceux-ci peuvent être modifiés en fonction des nécessités de service.

Art. 4 : PRESENCE ET ABSENCE

Chaque stagiaire doit signer une feuille de présence par demi-journée. Toute absence ou retard doit être justifié.

Des absences répétées non justifiées pourront faire l'objet d'un avertissement pouvant aboutir, après consultation des formateurs et de la Direction au renvoi du stagiaire.

Les absences répétées non justifiées des stagiaires rémunérés peuvent entraîner des sanctions de l'organisme payeur entraînant la réduction, voire l'annulation de la rémunération.

Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS
487 471 419 MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation
Professionnelle – APE 85 53 Z – N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue
de Richwiller 68260 KINGERSHEIM – France – N° de TVA : FR
74 487 471 419 000 19

Rupture de formation : Un entretien est mis en place entre les différents acteurs, afin de trouver une solution. En cas de décrochage, proposer au stagiaire de personnaliser la formation et si nécessaire de rajouter des heures de formations.

Art. 5 : MATERIEL DE BUREAU – MATERIEL INFORMATIQUE

La micro informatique, Internet, la photocopieuse ou le téléphone sont à usage professionnel. Leur utilisation à des fins privées sans l'accord de la Direction peut faire l'objet d'une sanction.

Art. 6 : MATERIEL PEDAGOGIQUE MIS A DISPOSITION

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état tout le matériel qui est mis à sa disposition pendant le stage. Il ne doit pas utiliser le matériel à d'autres fins que celles prévues pour le stage et notamment à des fins personnelles sans autorisation. Lors de la fin de la formation, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation.

Art. 7 : ENREGISTREMENT

Il est interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les séances de formation.

III : HYGIENE ET SECURITE

Art. 8 : DISPOSITIONS GENERALES

En matière d'hygiène et de sécurité, chaque salarié doit se conformer strictement tant aux prescriptions générales qu'aux consignes particulières qui seront portées à sa connaissance par affiches, instructions, notes de service ou par tout autre moyen.

Art. 9 : BOISSONS ALCOOLISEES – DROGUES

Il est interdit de pénétrer ou de demeurer dans le centre de formation en état d'ébriété ou sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiant.

Art. 10 : LOCAL

Pour maintenir un cadre de travail agréable chacun veillera à maintenir, le local en ordre et propre.

Il est interdit de fumer dans le local et dans les véhicules de l'entreprise.

Toute présence d'un animal est interdite dans les voitures et dans le local.

Art. 11 : TELEPHONE PORTABLE

Les téléphones portables doivent être éteints pendant la formation en salle et en véhicule.

Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS
487 471 419 MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation
Professionnelle – APE 85 53 Z – N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue
de Richwiller 68260 KINGERSHEIM – France – N° de TVA : FR
74 487 471 419 000 19

Art. 12 : TENUE – COMPORTEMENT

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes corrects, quel que soit l'endroit.

Art. 13 : RESPECT D'AUTRUI

Le comportement des stagiaires doit tenir compte du devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et ses convictions et ne doit être en aucun cas violent - physiquement ou moralement.

Art. 14 : REGLES RELATIVES A LA PROTECTION CONTRE LES ACCIDENTS

Tout stagiaire est tenu de respecter les consignes de sécurité. En cas d'accident il prendra toutes les dispositions utiles pour déterminer les responsabilités.

Art. 15 : REGLES RELATIVES A LA PREVENTION DES INCENDIES

Tout stagiaire est tenu de respecter scrupuleusement les consignes relatives à la prévention des incendies.

Art. 16 : OBLIGATION D'ALERTE ET DROIT DE RETRAIT

Tout stagiaire ayant constaté une défaillance ou une anomalie dans les installations ou le fonctionnement des matériels est tenu d'en informer la direction.

Tout accident même bénin doit être immédiatement déclaré à un responsable par la victime ou les témoins.

IV : DISCIPLINE ET SANCTIONS

Art. 17 : DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES A LA DISCIPLINE

Tout manquement aux règles relatives au règlement pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le code du travail.

Art. 18 : DEFINITION DES FAUTES

Définition des fautes

Une faute est un manquement aux prescriptions du règlement et plus généralement à la discipline de l'établissement. La gravité de la faute ou sa répétition déterminera le choix de la sanction. La décision sera prise par la Direction.

Fautes graves

Sont notamment considérées comme fautes graves tout manquement aux articles du présent contrat et du règlement intérieur, et particulièrement, sans que cette liste des fautes soit limitative, les agissements suivants :

- Discipline : non-respect des horaires, absence sans autorisation,
- Sécurité : fumer à l'intérieur des locaux ou des véhicules, non-respect des consignes de sécurité,
- Accident : un accident engageant même partiellement la responsabilité du stagiaire,

Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS
487 471 419 MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation
Professionnelle – APE 85 53 Z – N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue
de Richwiller 68260 KINGERSHEIM – France – N° de TVA : FR
74 487 471 419 000 19

- Violation d'une des obligations : découlant des conditions et engagements signés lors de l'inscription : fausse déclaration, permis de conduire ayant perdu sa validité,
- Travail : négligence, désintérêt, manque de participation, insuffisance ou absence de travail.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Art. 19 : NATURE ET ECHELLE DES SANCTIONS

Tout comportement considéré comme fautif par la direction pourra, en fonction de sa nature et de la gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

- avertissement écrit ;
- exclusion temporaire ;
- exclusion définitive ;

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner droit au remboursement des sommes payées.

Art. 20 : DROIT DE LA DEFENSE

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Art. 21 : APPLICATION

Ce règlement entre en application à la date d'entrée en formation.

La Direction

Centre de Formation

WALLISER



200 rue de Richwiller 68260 KINGERSHEIM

N° Formation : 42 68 02 017 68

Centre de Formation WALLISER – SARL au capital de 7000€ - RCS
487 471 419 MULHOUSE – SIRET 487 471 419 000 35 – Formation
Professionnelle – APE 85 53 Z – N° de déclaration : 42680201768 – 200 rue
de Richwiller 68260 KINGERSHEIM – France – N° de TVA : FR
74 487 471 419 000 19